



- *Cette fiche est destinée à permettre aux écoles qui le souhaitent d'organiser leurs propres concerts ou rencontres chorales.*
- *Les conseillers pédagogiques en éducation musicale (CPEM) sont prêts à soutenir ces initiatives locales, en fonction des disponibilités de leur calendrier.*
- *Les demandes seront traitées en fonction de leur ordre d'arrivée.*
- *La réservation de la salle et l'organisation du concert sont gérées par l'équipe enseignante.*
- *Les CPEM peuvent intervenir durant l'année et le jour du concert.*

Réservation de la salle et invitations

La salle

1. Réserver par écrit auprès de la mairie pour au moins une journée (pour inclure le temps d'installation et de répétition indispensable pour chaque concert).
2. Demander la jauge (nombre maximum de personnes pouvant être accueillies à l'intérieur, scène + spectateurs) qui ne sera dépassée sous aucun prétexte pour des raisons de sécurité et de responsabilité.
3. S'assurer que le contrat d'assurance souscrit pour l'école couvre l'ensemble des risques inhérents à ce type de manifestation.
4. Prendre connaissance, au préalable, des consignes de sécurité et du plan d'évacuation de la salle.

Attention: pour un spectacle comprenant 100 enfants chanteurs (4 à 5 classes), il faudra compter au minimum 200 parents spectateurs, soit déjà un total de 300 personnes dans la salle. Afin d'éviter une surcapacité, il faut organiser un système de réservation.

Les invitations

1. Inviter les élus, l'inspecteur, la presse et toute personne ayant permis la réalisation du concert.
2. Penser aux remerciements le jour même et/ou par écrit dans les jours qui suivent.

Conditions matérielles

1. Se renseigner sur la présence d'une sonorisation et ses conditions d'utilisation (micro voix HF, lecteur CD, retours de scènes, enceintes de façade). Quelles sont les conditions pour l'éclairage de la scène? Y a-t-il un technicien mis à disposition?
2. Prévoir également (souvent avec le concours des agents municipaux) l'installation de praticables (ou estrades ou gradins...) pour pouvoir disposer de différents niveaux de hauteur pour installer les enfants chanteurs sur la scène.

3. Quelles sont les dimensions de la scène? Y a-t-il un rideau? Des salles annexes utilisables? Quand c'est possible, il est souhaitable d'organiser une ou deux répétitions dans la salle au cours de l'année.
4. Prévoir également l'installation des chaises pour les spectateurs.
5. Se renseigner sur les conditions de rangement une fois le spectacle terminé.

Droits d'auteur

Vous devez faire une déclaration à la sacem avant le concert.

Elle peut se faire par internet sur le site de la sacem: www.sacem.fr. Il vous suffit de vous laisser guider. Pour une « petite manifestation musicale » comme un concert d'école, la redevance est forfaitaire. De plus, il existe des conditions particulières favorables pour les coopératives d'école affiliées à l'occe.

« Votre délégation Sacem vous confirmera que votre manifestation bénéficie bien de l'autorisation forfaitaire et vous indiquera le montant TTC du forfait à régler avant la séance. Il vous restera ensuite à lui adresser votre règlement en rappelant le numéro d'autorisation qu'elle vous aura communiqué. » (voir *Démarches à effectuer pour une petite manifestation musicale sur le site de la sacem*)
Après le concert, vous adresserez à votre délégation Sacem le programme des œuvres diffusées.

Pour contacter la délégation régionale:

Monsieur le délégué régional de la sacem
Résidence Le Voltaire
1 rue du 80^{ème} Territorial
50009 SAINT LO Cedex

Déroulement du spectacle

Présentation

Prévoir les interventions parlées : « Discours » d'introduction, « liens » entre les chants, remerciements....

Il est pédagogiquement intéressant que les élèves prennent en charge ces moments de transition. Cela apporte également un plus sur le plan du spectacle.

Le programme chanté

En amont, le choix des chants a fait l'objet d'une vigilance toute particulière de l'équipe enseignante quant à la qualité et aux contenus des textes travaillés dans le cadre de l'école.

- Qui dirige quel chant?
- Dans le cadre d'un concert d'école, il est vivement conseillé de prévoir des chants spécifiques adaptés à chaque cycle et quelques chants communs, le tout n'excédant pas une heure de programme.
- Quels accompagnements? A cappella, bande sonore sans voix de chanteur,

instrumentiste(s).

- Pour gérer plus facilement le nombre des parents présents le soir, il est conseillé d'avoir recours à un système de billets gratuits distribués aux élèves (2 par enfant), avec un contrôle à l'entrée.

Fiche aide mémoire pour le jour J:

<i>Date et lieu du concert</i>	
<i>Horaires d'installation (chaises, praticables, sono)</i>	
<i>Horaires de répétition</i>	
<i>Horaire du concert</i>	
<i>Nombre de classes concernées et niveaux</i>	
<i>Nombre d'enfants chanteurs</i>	
<i>Jauge de la salle</i>	
<i>Nombre de spectateurs possible (jauge de la salle moins nombre de chanteurs)</i>	
<i>Qui dirige?</i>	
<i>Qui assure la présentation des chants au micro? (enfants, adultes...)</i>	
<i>Qui installe les chaises et les praticables? (enseignants, services municipaux, parents...)</i>	
<i>Qui contrôle les entrées?</i>	
<i>Qui range la salle après le spectacle?</i>	

Programme du concert:

NB: Pour les rencontres, on prévoit en général 3 chants par école et 2 à 3 communs.

<i>N°</i>	<i>Titre du chant</i>	<i>Chant spécifique (cycle, école) ou chant commun</i>	<i>Direction du chant</i>	<i>Accompagnement a cappella, CD, bande orchestre, instrumentiste(s)</i>
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				
15				